

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2020

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3383)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 112

présenté par

Mme Tanguy, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Bergé, M. Blein, Mme Charrière, M. Démoulin,
M. Eliaou, Mme Fabre, Mme Gayte, Mme Genetet, Mme Kamowski, Mme Limon,
Mme Mauborgne, Mme Piron, Mme Provendier et Mme Rist

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.